



Vous souhaitez partager votre création artistique de confinement ?

La Maison des Pratiques Artistiques Amateurs part à la rencontre de vos projets collectifs pour une mise en partage sous le signe de la créativité.

Des initiatives riches d'inventivité, d'audace et d'inspiration ont pu être menées durant la période de confinement.


Vous souhaitez témoigner de votre aventure artistique, partager une expérience inédite de création, donner à voir ce que vous avez réalisé ?

Votre projet a été mené durant la période de confinement et concerne :

- Une création collective (au moins deux personnes, pas de performance solo, ni d'animation d'une seule personne pour un groupe)
- Une performance vivante (qui s'est déroulée en présence, aux balcons par exemple) présentée par écrit, *via* un enregistrement audio, ou avec des images (photos, vidéo)
- ou
- Une création vidéo issue d'un travail collectif réunissant des performances individuelles à distance
- Une création spontanée (qui peut être initiée par un·e artiste mais ne répond pas à une commande d'une institution culturelle.)

Faites-nous découvrir votre projet en le référençant sur cette **plateforme dédiée**.

La plateforme est ouverte jusqu'au 30 septembre 2020, et avec l'accord des participant·e·s, certains projets seront mis en ligne sur une page dédiée. Pour les projets de spectacle vivant, l'équipe de la MPAA se tient disponible pour accueillir et accompagner l'éventuelle poursuite de ces aventures artistiques.



Au balcon,
en bas de l'immeuble,
dans la cour de la résidence,
sur des plateformes de visio-
conférence,
théâtre,
danse,
chant,
musique,
opéra,
écriture sous toutes ses formes,
vidéo,
photo,
et toute autre expérimentation
artistique !

MPAA/La Canopée · 01 85 53 02 10
MPAA/Saint-Germain · 01 46 34 68 58
MPAA/Breguet · 01 85 53 03 50
MPAA/Broussais · 01 79 97 86 00
MPAA/Saint-Blaise · 01 46 34 94 90

contact@mpaa.fr
www.mpa.fr